



DEMENTI SUR L'ACCORD LOCAL DES 35H

Collègues,

Depuis la loi travail de 2017, tout accord d'entreprise peut être dénoncé. En juillet 2019, prétextant que l'accord sur les 35h en vigueur n'était plus adapté à notre environnement bancaire, la Direction actuelle a décidé de le dénoncer.

Ce feu accord de l'an 2000 comportait de VRAIES VALEURS SOCIALES et pouvait parfaitement être reconduit et adapté plutôt qu'être dénoncé.

En effet, il ne faut pas oublier que cet accord avait permis :

- L'embauche de 76 jeunes guadeloupéens en CDI
- 56 jours de congés (25 jours de congés légaux +31 jours autres : 15 jours de RTT étaient pré-affectés et les autres 16 jours sont négociés en NAO conformément au calendrier des jours chômés annuels)
- 3 jours de congés supplémentaires
- Pont du lundi gras
- Fermeture des veilles de fêtes à 13 h
- 8 jours sacralisés par un accord séparé (fête des morts, abolition de l'esclavage, le mardi gras, le mercredi des cendres, la mi-carême à midi, le vendredi saint et Schoëlcher)
- Remplacement des absences pour maladies

Pour créer de la division et salir les organisations non signataires, le DG « **VIDEOMAN** » qui ne participe à aucune négociation ose enfin s'exprimer en se faisant l'écho du DGA en disant que les organisations syndicales n'ont pas signé leur TORCHON !

- Pourquoi selon vous Monsieur le DG « VIDEOMAN » ?
- Votre DGA vous a-t-il totalement informé ?
- Qu'avez-vous proposé ?

- Avez-vous des VALEURS SOCIALES ? Des vraies Valeurs sociales !
- Vous souciez-vous des conditions de travail de nos collègues ?
- Le Crédit Agricole de Guadeloupe est-il en perte et doit-t-il retrousser ses manches pour sauvegarder sa pérennité alors que depuis plus de 5 ans ses résultats sont spectaculaires ?
- Lisez-vous les comptes rendus des **NAO pardon « DAO » Dictature Annuelle Obligatoire**. Sachez que votre DGA vient à la table de négociation avec la proposition qu'il souhaite voir valider et signer sans compromis acceptable pour les deux parties. Ce ne sont plus des négociations. La CGTG **REFUSE d'adhérer à ce fonctionnement**.

Votre unique objectif est d'évidence de vous enrichir au détriment de la santé de vos collaborateurs en les faisant travailler 8h25 par jour (agences de plus de 10 collaborateurs) et 7h50 quotidiennes (agences de moins de 10).

- Pensez-vous être dans une république bananière ?
- Avez-vous pensé aux pères et mères de famille ?
- Que proposez-vous pour le bien-être au travail de vos salariés ?
- Est-ce votre manière de récompenser vos collaborateurs qui se sont mouillés le maillot en pleine de pandémie de COVID 19 et crise sanitaire ?

Monsieur, votre mépris est grandissant dans l'entreprise, il en est de même pour votre Directeur Général Adjoint et votre Directeur des Réseaux, vous vous désintéressez complètement de vos collaborateurs, votre leitmotiv :

TRAVAILLEZ PLUS !

GAGNER MOINS

ENRICHISSEZ LE GROUPE CREDIT AGRICOLE....

La CGTG a été ferme dès le départ en vous demandant le maintien du protocole des 35h et a refusé l'augmentation du temps de travail à 39 heures, elle a donc proposé :

- La pré- affectation des jours de RTT identique à l'organisation temporelle des agences Jarry professionnel- Espace Entreprise - Banque privée et CAFA.

- Une fermeture à la clientèle 1h ou 2 heures avant le départ des collègues pour leur permettre de s'organiser et de traiter leurs instances.
- Un aménagement du temps de travail le mercredi après-midi (ou un autre après-midi) en télétravail pour permettre aux collègues de traiter les canaux digitaux (mail Eptica, réclamations clients).

VOUS AVEZ REFUSE !!!

Pourquoi ???

Votre seul argument... était... le prétendu « souci » de la clientèle ! Monsieur, les clients exigent simplement des réponses à leurs demandes et de la considération.

Malgré les amplitudes horaires que vous avez imposées sur les Nouveaux Formats Agences, les clients ne cessent de se plaindre sur :

- La joignabilité et réactivité des agences
- Le non traitement des mails
- Les délais de demande de financement qui s'allongent

Comment entendez-vous répondre à ce « souci » de la clientèle ???

La CGTG ne cesse de dénoncer à toutes les instances les mauvaises conditions de travail en NFA :

- Travail quotidien harassant en raison de journées excessivement longues et intenses
- Epuisement en fin de journée
- Difficulté des collègues en NFA à prendre leur RTT
- Travail pénible quand il y a 3 collaborateurs absents dans une agence lors des périodes de congés annuels et/ou d'arrêt de maladie
- Heures supplémentaires non rémunérées
- Non-respect des 2 jours de repos consécutifs (les collègues du samedi viennent travailler le lundi).

La CGTG vous a même menacé d'informer l'inspection du travail pour travail dissimulé et pour non-paiement des heures supplémentaires et non-respect des jours de repos consécutifs !

Vous avez limité votre intervention à une communication visant à rappeler les horaires.....

- Etes-vous certains que nos collègues ne dépassent pas les 39h ! ?
- Croyez-vous qu'ils restent à leur poste par plaisir ?
- Sont-ils après tant d'années mal organisés ?

Rien de tout cela ne vous intéresse !

Malgré la situation critique des conditions de travail de nos collègues en NFA vous persistez à reproduire le même scénario dans les autres agences.

De surcroit, vous vous permettez de critiquer des organisations syndicales responsables pour la non signature de l'accord et vous OSEZ dire et inciter vos managers à REPETER qu'à cause de nous :

- Il n'y a plus de veilles de fêtes.
- Il n'existe plus les 3 jours de congés supplémentaires.
- l'accord de branche est appliqué.

En vérité l'augmentation du temps de travail et la suppression des RTT pré affectées sont injustifiées.

La CGTG dénonce votre position « stratégique » consistant à « masquer » des embauches.

La CGTG ne sera pas COMPLICE de votre enrichissement au détriment de la santé des salariés.

Si vous prônez être « Territoire Attitude » alors maintenez les 35h et embauchez des jeunes Guadeloupéens car vous n'ignorez AUCUNEMENT que le taux de chômage est de 30% en Guadeloupe !

La CGTG souhaite revenir aux **VALEURS** qui existaient au sein de l'entreprise CREDIT AGRICOLE avant votre prise de fonction et que **l'humain soit, à nouveau, au cœur de vos préoccupations.**

Nous demandons la réouverture des négociations sur les 35h afin fin de trouver un accord d'entreprise gagnant- gagnant assorti de VRAIES VALEURS SOCIALES qui ont fait notre richesse et notre renommée.